Exercice intégré
Travail pratique

Encadrants : TELLER J. (professeur), REITER S. (professeur), RUELLE C. (assistante)

I. Présentation du contexte

La zone d'étude pour se travail s'étend sur les quartiers de Saint-Christophe, Jonfosse, Saint-Gilles, Botanique, Avroy et Guillemins. L'urbanisation de cette partie de la ville s'est initialement concentrée autour de la rue Saint-Gilles, pénétrante de la cité médiévale (en passant par le pont d'Avroy). Ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle (après l'arrivée du train à Liège) que l'importante urbanisation des quartiers Botanique et Guillemins donnera à la zone sa structure quasi définitive.

Plusieurs axes structurants bordent ou traversent la zone : la rue Saint-Gilles, axe historique ; la rue Louvrex et la rue des Guillemins, héritages de l'urbanisation planifiée du 19ème siècle, l'axe Avroy – Sauvenière dont le tracé rappelle cet ancien bras de la Meuse, et le chemin de fer (plan incliné et Liège-Jonfosse). Les importants travaux d'infrastructures des années '60 et '70 ont profondément modifié le visage de certaines parties de la zone d'étude (Sainte-Marie, autoroute E25).

Actuellement la zone accueille un grand nombre de bâtiments résidentiels (dont certains dévolus au logement étudiant), du commerce et de l'HoReCa (essentiellement dans la rue Saint-Gilles et le long du Boulevard d'Avroy), de l'activité d'enseignement de tous niveaux, du bureau, des PME ainsi qu'un grand nombre de professions libérales. Elle possède également des espaces verts et des équipements particuliers (par ex. le jardin botanique). Cette importante activité amène dans le quartier tant des résidents que des usagers quotidiens, qui génèrent des problèmes de congestion aux heures de pointe. Par ailleurs, la problématique du stationnement est récurrente dans tous les secteurs de la zone.

Celle-ci possède néanmoins plusieurs opportunités foncières (des espaces en reconversion, des parcelles vides), patrimoniales (qualité du bâti), etc., et d'importants enjeux comme l'arrivée du tram, l'intégration de l'université dans le quartier, la qualité du logement, la cohabitation des activités économiques, notamment dans le cadre du développement durable des centres-villes.

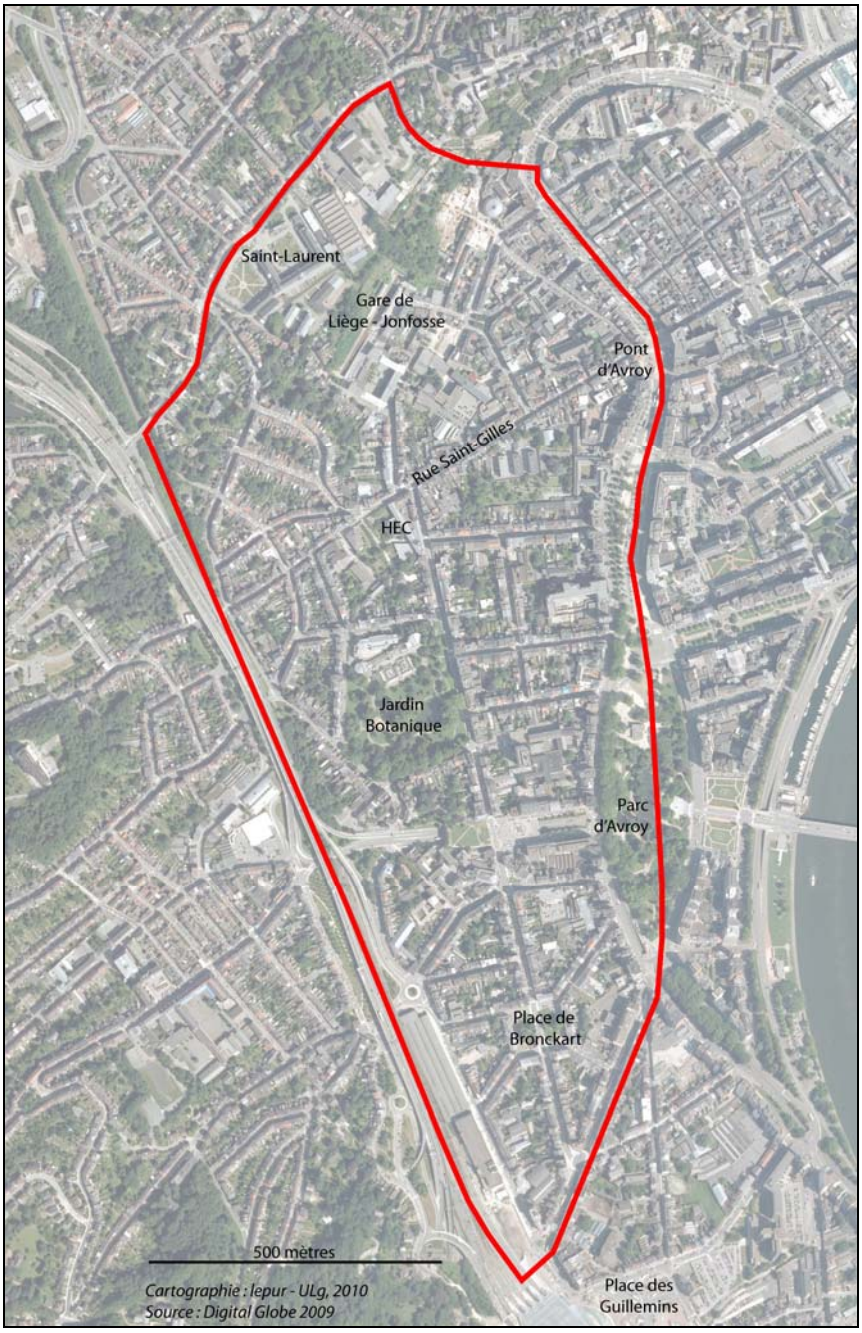

Illustration 1 : limites de la zone d'intervention

II. Objectifs

L'objectif de ce travail est de proposer une nouvelle vision pour la zone d'étude (quartiers Saint-Christophe, Jonfosse, Saint-Gilles, Botanique et Avroy) en lui donnant une nouvelle identité et en la dotant d'un plan stratégique. Ce plan devra développer le concept de « quartier d'innovation » (voir *The Creative Class* de R. Florida), et donc s'intéresser à sa traduction au niveau de l'urbanisme, y compris dans ses dimensions immatérielles.

Ce plan stratégique devra s'intéresser au développement des entreprises (notamment les PME), déterminer les liens entre l'université et le quartier, la problématique du logement (qualité, nombre, logements étudiants), la question de la mobilité (stationnement, congestion, positionnement des arrêts du tram, etc.), la qualité du tissu construit, la valorisation du patrimoine bâti. Cette liste est non limitative et constitue un strict minimum.

Concrètement, chaque étudiant réalisera un diagnostic sur le quartier à propos d'une ou de plusieurs thématiques (mobilité, projets, acteurs, économie, patrimoine, qualité du bâti, logements, espaces verts, etc.). À l'issue de cette première phase, les étudiants devront rassembler leurs diagnostics et en proposer une interprétation en termes d'atouts, de faiblesses, d'opportunités, de menaces et d'enjeux pour le quartier. Ce diagnostic croisé est individuel et doit donner lieu à l'établissement d'objectifs (fin de la partie 1).

Ensuite, il est demandé de spatialiser les objectifs au travers d'un schéma d'intentions sur l'ensemble de la zone d'étude. Le schéma d'intention permet de vérifier la cohérence spatiale des propositions. Sur une partie de la zone d'étude (à définir), il sera nécessaire de réaliser un plan masse à grande échelle, accompagné de plans de détail (échelle plus fine dans les zones où les conflits d'utilisation du sol sont importants).

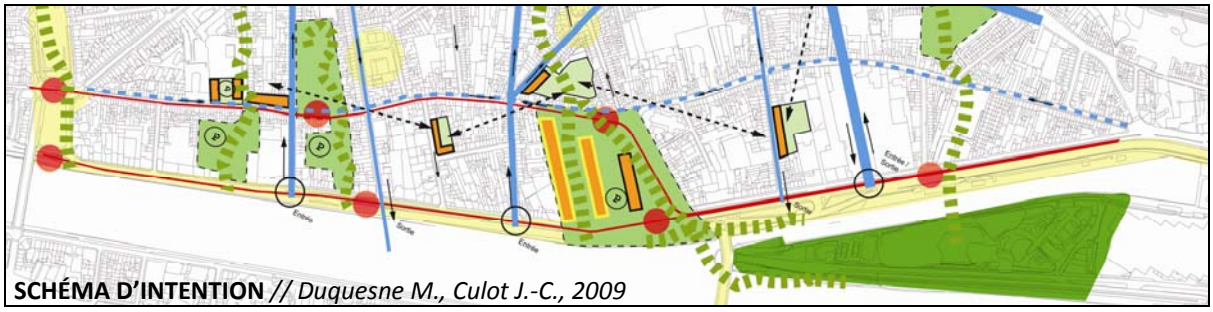

SCHÉMA D'INTENTION // *Duquesne M., Culot J.-C., 2009*

PLAN MASSE // *Labrique J., 2010*

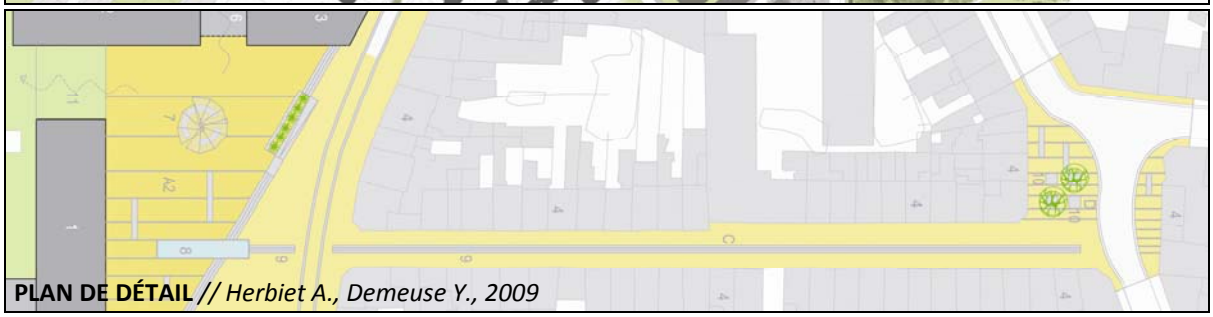

PLAN DE DÉTAIL // *Herbiet A., Demeuse Y., 2009*

III. Ressources mises à disposition

Un volume croissant d'information est disponible sur **internet**, qu'il s'agisse de données géographiques ou de publications scientifiques. Dans le cadre de ce travail, vous pourrez utilement vous référer aux sources mentionnées ci-dessous (vous êtes invités à chercher des sources de données complémentaires).

Portail cartographique de la Région wallonne
http://cartographie.wallonie.be/
Cartes de Ferraris
http://belgica.kbr.be/fr/coll/cp/cpFerraris_fr.html
Google Earth
http://earth.google.com/intl/fr
Microsoft Maps Live
http://www.bing.com/maps/
Patrimoine cartographique de Wallonie : cartes historiques
http://patrimoine.met.wallonie.be/cartotheque/
Conférence Permanente du Développement Territorial
http://cpdt.wallonie.be/
Projet SUN
http://www.sun-euregio.eu/

Les **bibliothèques** de l'Université possèdent de nombreux plans récents ou anciens (IGN, Popp, Vandermaelen, etc.) qu'il est possible de consulter sur place. Dans certains cas, ces plans peuvent également être obtenus au format numérique (documents scannés de qualité variable). Des photographies aériennes prises à différentes dates peuvent également être obtenues auprès de la photothèque du département de géographie (B11), ou être commandées auprès de l'Institut Géographique National (IGN/NGI). Toutes les cartes historiques peuvent également être consultées à l'IGN.

Un **plan cadastral numérisé** (PLI) est également mis à votre disposition dans des formats compatibles avec les logiciels SIG (format .shp) ou cartographiques.

Dans la mesure du possible, veillez à vous concerter avant de faire une commande groupée de documents et/ou de consultation, afin de limiter les délais d'obtention des données et de réduire les coûts d'acquisition. Vérifiez toujours que les données que vous souhaitez ne sont pas disponibles auprès de vos encadrants.

Par ailleurs un **serveur** ftp est mis à votre disposition pour vous échanger des données volumineuses. Il contient tous les documents qui vous sont transmis et est à votre disposition pour tout stockage strictement utile à vos recherches. Un manuel d'utilisation est disponible auprès des encadrants.

Les **rapports des années précédentes** sont disponibles sur le site internet du master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire (http://www.lema.ulg.ac.be/urba/) au format pdf. Ils peuvent être consultés au format papier sur demande auprès de vos encadrants.

IV. Calendrier de réalisation

20/09/2010	Séance de présentation du McUAT et remise de l'énoncé
04/10/2010	Visite de terrain
29/11/2010	Présentation du diagnostic et des objectifs
	Remise du rapport de la partie 1 (première évaluation)
13/12/2010	Présentation du schéma d'intentions
	Transcription sur plan des objectifs permettant de les spatialiser
28/02/2010	Présentation du plan masse et des plans de détail
14/03/2010	*Remise du rapport final*
21/03/2010	*Défense du travail*

V. Contacts

Jacques TELLER
Professeur
jacques.teller@ulg.ac.be
+32 (0) 4 366 94 99

Sigrid REITER
Professeur
Sigrid.Reiter@ulg.ac.be
+32 (0) 4 366 94 82

Christine RUELLE
Assistante
C.Ruelle@ulg.ac.be
+32 (0) 4 366 95 61